

Établissement : SIEGE Agence ETTIC Loire Atlantique

Association : ETTIC

44115 Basse-Goulaine

Publiée le 26 avril 2024

Remplacement Chef de service H/F - Nantes

Intitulé

Chef de service à Basse-Goulaine (44115)

Offre proposée par

SIEGE Agence ETTIC Loire Atlantique

Contrat(s)

Contrat de Travail Temporaire

Date de début

Dès que possible

Date de fin

31 mai 2024

Lettre de motivation obligatoire

Non

Publics accueillis

Enfants/adolescents en difficultés sociales et/ou familiales

Description du poste

ETTIC recherche pour l'une de ses associations coopératrices : un.e chef.fe de service pour un remplacement de 1 mois, renouvelable selon l'arrêt maladie. Poste à pourvoir dès que possible.

Missions

GESTION DE L'ACTIVITE : • Garantir le suivi des projets individualisés des jeunes pris en charge en lien avec la DEF MNA du Conseil Départemental, • Animer dans une dimension organisationnelle les équipes, les lieux, les instances et mobiliser les ressources, • Représenter le service auprès des partenaires institutionnels et associatifs, • Participer à la démarche d'amélioration continue de la qualité, • Travailler en partenariat avec les autres chef.fe de service, • Garantir la cohérence du projet et la continuité de la

mission d'intérêt public confié à l'association, • Planifier et coordonner les démarches éducatives en lien avec le projet, • Fédérer et accompagner vos équipes : définir ensemble des objectifs permettant l'élaboration du projet personnalisé de chaque usager, • Etre en veille et assurer les mutations légales et réglementaires, GESTION RH : • Encadrer et animer votre équipe (16 professionnel.le.s) composée d'accompagnants sociaux et professionnels de santé, dans le respect du projet éducatif et du règlement de fonctionnement, • Piloter, organiser et assurer le suivi de l'activité : emploi du temps, statistiques, ordre du jour et animation de réunions, tableaux de bord, maintenance du bâtiment, veille réglementaire, restauration... • Assurer la gestion RH quotidienne du service en lien avec la Direction des RH : entretiens professionnels, annuels, gestion de la masse salariale....., GESTION BUDGETAIRE : • Construire et suivre le budget prévisionnel du service, avec l'appui du directeur de pôle et de la direction financière de l'association, • Garantir les engagements financiers de l'exercice dans le respect des budgets validés par la Conseil d'Administration de l'association ainsi que les modalités de financements des mesures prises en charge dans le respect des règles décidées par le Conseil Départemental, • Rechercher et développer des financements spécifiques afin de répondre aux besoins complémentaires des personnes prises en charges